

L'OBSERVATOIRE DES CREDITS AUX MENAGES

24^{ème} rapport annuel

Tableau de bord

Michel Mouillart
Université Paris Ouest
19 Janvier 2012

La photographie des ménages détenant des crédits que propose la 24^{ème} vague de l'enquête réalisée par la SOFRES pour l'Observatoire des Crédits aux Ménages a été prise en novembre 2011. L'enquête a été réalisée par voie postale auprès d'un échantillon représentatif de 13 000 ménages : 9 992 ont répondu dans les délais (le taux de sondage est donc de 1/2566^{ème}), le taux de réponse (76,9 %) étant particulièrement élevé pour ce genre d'enquête.

2011, stabilisation de la part des ménages détenant des crédits

Jusqu'en 2008, la demande de crédits est restée particulièrement soutenue. Elle avait bénéficié pour cela d'un environnement financier favorable, avec des taux d'intérêt attractifs et un allongement de la durée des emprunts. Ainsi en 2008, 52,6 % des ménages détenaient des crédits (soit l'un des niveaux les plus élevés constatés par l'Observatoire des Crédits aux Ménages depuis 1989).

Sous l'effet du déclenchement de la crise financière et économique internationale, le taux de global de détention des crédits est alors redescendu à 50,8 % en 2009 : tant du fait du recul du taux de détention des crédits immobiliers (dont ceux destinés à l'accession à la propriété et au financement des travaux), que de celui des crédits à la consommation. Mais c'est surtout le repli des crédits à la consommation qui explique l'évolution constatée en 2009. Le taux de détention de ce type de crédits est d'ailleurs redescendu au niveau qui était le sien en 1997 (la part la plus importante de l'évolution étant portée par le recul dans la diffusion des « cartes » de magasin).

En 2010, le taux de détention des crédits a encore reculé pour s'établir à 49,5 %. C'est à nouveau l'usage des crédits à la consommation qui est à l'origine de cette évolution. Le taux de détention des crédits immobiliers s'est quant à lui pratiquement stabilisé (30,5 % des ménages) sous l'effet du maintien de la part des ménages accédant à la propriété à haut niveau (23,2 % des ménages, un point haut des années 2000). Les dispositions publiques du Plan de Relance, mais aussi l'amélioration sensible des conditions de crédit répercutées rapidement par les établissements de crédit et leur volonté de répondre à la demande ont en effet permis de redynamiser rapidement les marchés immobiliers à usage d'habitation.

Après un premier semestre qui confirmait les évolutions précédentes, l'année 2011 a enregistré les contrecoups de la crise de la dette souveraine qui s'est ouverte durant l'été. Le taux global de détention des crédits s'est néanmoins à peu près stabilisé : il n'a reculé que très légèrement, pour s'établir à 49,4 % en fin d'année, soit un des niveaux les plus bas que l'Observatoire a eu à connaître par le passé.

Le taux de détention des crédits à la consommation n'a cependant pas reculé en 2011, à la différence de ce qui s'était constaté entre 2008 et 2010 : il se stabilise à 30,2 %. En outre, le taux de détention des crédits immobiliers s'est encore accru, à 31,0 % : il a été porté par le dynamisme des marchés immobiliers qui ne s'est pas démenti jusqu'au début de l'été. Pourtant, durant l'été 2011 l'activité de ces marchés a sensiblement fléchi : mais, encore une fois en réponse aux annonces publiques qui sont venues perturber les anticipations des ménages (réforme de la taxation des plus-values, nouveau « raboutage » du dispositif « Scellier », remise en cause du PTZ+), l'activité s'est provisoirement ressaisie durant l'automne.

Compte tenu de ces évolutions, la part des ménages détenant des crédits afin d'accéder à la propriété a légèrement progressé pour s'établir à 23,3 % : après deux années de stabilité¹, le niveau atteint en 2011 est un des plus élevés constaté depuis le début des années 2000.

¹ La quasi stabilité du taux de détention des crédits immobiliers constatée en 2010 n'est pas en contradiction avec le constat d'une progression soutenue de l'encours des crédits immobiliers détenus par les ménages que dresse la Banque de France. Le nombre de ménages qui ont pu réaliser leur projet immobilier en 2010 (tant en accession à la propriété qu'en investissement locatif privé) a en effet été en progression rapide, après il est vrai deux années de crise particulièrement sévères à cet égard. Ces ménages qui remplacent des générations anciennes qui terminent d'amortir leurs crédits immobiliers ne sont cependant toujours pas aussi nombreux qu'avant la crise (lorsque les effectifs « entrants » étaient plus nombreux que les effectifs

Des usages du crédit à la consommation qui se transforment

Dès 2009, sous l'effet de la crise financière et économique internationale, la demande de crédits à la consommation s'est fortement repliée. Le taux de détention des crédits à la consommation a alors rapidement reculé. Et il a entraîné dans son sillage le taux global de détention des crédits.

Une part importante de cette évolution a été portée par le recul dans la diffusion des « cartes » de magasin (tableau 2), avec 6,8 % des ménages en 2010 contre 9,6 % en 2008 (13,7 % des seuls ménages avec crédit(s) en 2010 contre 18,3 % en 2008). Le recul des crédits à la consommation directement contractés auprès d'une banque ou d'un organisme de crédit a, en revanche, été de moindre ampleur, avec 19,7 % des ménages en 2010 contre 21,5 % en 2008 (39,8 % des seuls ménages avec crédit(s) en 2010 contre 40,8 % en 2008). La part des ménages qui contractent un crédit à la consommation sur le lieu de vente a quant à elle baissé en 2010, après avoir augmenté en 2009 (6,8 % en 2010 contre 7,2 % en 2008, mais 13,7 % des seuls ménages avec crédit(s) en 2010 ... comme en 2008).

Alors que durant l'été 2011 les conséquences de la crise de la dette souveraine ont commencé à se faire ressentir, le taux de détention des crédits à la consommation s'est pratiquement stabilisé, à 30,2 %. Mais la plupart des transformations qui se sont révélées dès 2009 ont continué à produire leurs effets en 2011 : la diffusion des « cartes » de magasin (tableau 2) a encore reculé à 6,3 % des ménages (12,8 % des seuls ménages avec crédit(s)), comme celle des crédits directement contractés sur le lieu de vente (6,6 %, soit 13,4 % des seuls ménages avec crédit(s)). Par contre, les ménages ont reporté leurs demandes sur d'autres réseaux de distribution et 20,4 % des ménages ont directement contracté des crédits à la consommation auprès d'une banque ou d'un organisme de crédit (soit 41,3 % des seuls ménages avec crédit(s)) : cette proportion a donc été en augmentation sensible et a permis de stabiliser le taux de détention des crédits.

A cet égard, les évolutions dans les usages des crédits à la consommation observées depuis 2009 vont bien dans le sens d'une meilleure sécurisation des emprunteurs. D'ailleurs, les ménages recourent de plus en plus largement aux crédits à la consommation afin de financer la réalisation de projets patrimoniaux et d'améliorer leur cadre de vie : pour acheter un (des) bien(s) d'équipement de la maison, une automobile, une moto ou payer des travaux d'amélioration du logement. Ils abandonnent donc progressivement certaines de leurs pratiques antérieures, celles qui les conduisaient à rechercher des crédits à la consommation pour financer des dépenses de loisirs ou des dépenses de consommation courante, voire des placements financiers, des dépenses de santé ou les impôts : ces utilisations qui concernaient 9,6 % des ménages en 2007 (18,5 % des ménages endettés) ne sont plus le fait que de 5,8 % des ménages en 2011 (11,7 % des ménages endettés).

Lorsque les ménages utilisent des crédits à la consommation, c'est donc principalement pour réaliser des projets de consommation. En 2011, en dépit des évolutions économiques et financières, 28,4 % des ménages (57,5 % des seuls ménages avec crédit(s)) détenaient des crédits pour acheter un (des) bien(s) d'équipement de la maison, une automobile, une moto ou

« sortants ») et, de ce fait, le taux de détention ne s'est pas encore redressé. En revanche, comme ces ménages mobilisent des montants de crédits moyens supérieurs à ceux de leurs aînés (une des conséquences de la hausse des prix de l'immobilier neuf ou ancien), l'encours nouveau est très supérieur à celui qui est en train de disparaître (et qui était déjà largement amorti, en général).

payer des travaux d'amélioration du logement (tableau 3). A cet égard, il est remarquable de constater que le poids relatif de cette catégorie de ménages est pratiquement stable depuis trois ans (ils étaient 29,3% en 2009). Certes, l'usage des crédits à la consommation pour financer des véhicules automobiles, des motos ou des biens d'équipement de la maison a reculé, très modérément cependant (49,4 % des seuls ménages avec crédit(s) étaient dans cette situation en 2011 contre 50,4 % en 2009). Mais dans le même temps, la part des ménages qui financent ainsi des travaux d'amélioration du logement s'est accrue rapidement : 3,7 % de l'ensemble des ménages en 2009 et 4,3 % en 2011.

Si le taux de détention des crédits à la consommation a reculé depuis 2009, c'est donc en raison de leur usage moins fréquent pour financer des dépenses qui ne sont peut-être pas toujours essentielles pour le ménage (des loisirs, des vacances ou des placements financiers) ou pour faire face au paiement des impôts ou à des dépenses de consommation courante.

Une appréciation sur la situation financière et budgétaire qui se dégrade

Après la dégradation constatée en 2008, l'appréciation par les ménages avec crédit(s) de leur situation financière s'est stabilisée durant deux années (tableau 4). Ainsi, fin 2010, 48,1 % des ménages détenant des crédits estimaient que durant les derniers mois leur situation financière s'était stabilisée, contre 39,4 % en 2008 à la même époque : dans le même temps, 40,4 % d'entre eux estimaient que leur situation financière s'était détériorée, contre 48,7 % fin 2008. A cet égard, les ménages se retrouvaient dans la situation qui était la leur fin 2007, juste avant le déclenchement de la crise.

Il est vrai que cette évolution avait alors été partagée par le reste des ménages. Elle ne signifiait pour autant la fin de la période de dépression qui s'était ouverte avec le déclenchement de la crise. D'ailleurs, comme les enquêtes de conjoncture de l'INSEE auprès des ménages le soulignaient, dans l'ensemble leur moral était en berne et les perspectives pour l'avenir leur paraissaient assez ternes.

La part de ceux qui étaient confiants sur le niveau de leur budget se redressait néanmoins pour la deuxième année consécutive : 54,7 % des ménages détenant des crédits considéraient qu'ils étaient à l'aise ou que leur budget était suffisant fin 2010 contre 50 % deux années auparavant. Alors que la part de ceux qui estimaient que, compte tenu de leur budget, « c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires » reculait pour s'établir à 13,9 % fin 2010, contre 16 % deux années auparavant.

Même si les conséquences de la crise se faisaient toujours ressentir, le sentiment de l'amélioration semblait de plus en plus répandu : aussi bien parmi les seuls ménages détenant des crédits que parmi l'ensemble des ménages.

Avec le déclenchement de la crise de la dette souveraine, les perspectives d'une prochaine amélioration de leur situation financière se sont de nouveau brouillées : le décrochage est même prononcé, puisque la part des ménages détenant des crédits qui estiment que leur situation financière s'est récemment détériorée a augmenté de 5,6 points pour s'établir à 46 % fin 2011. Cette détérioration partagée par l'ensemble des ménages accompagne évidemment la détérioration rapide du moral des ménages que l'enquête de conjoncture de l'INSEE a mis en évidence : et d'ailleurs, en décembre 2011, le moral des ménages était pratiquement revenu à son point le plus bas, celui qui avait été observé durant l'été 2008.

Dans ce contexte, l'appréciation que les ménages portent sur leur budget se dégrade : 34,9 % de ceux qui détiennent des crédits considèrent que « c'est juste, mais il faut faire attention » contre 31,4 % en 2010 à la même époque. Avec, en retour, une diminution sensible de la part de ceux qui s'estiment « à l'aise » : 13,8 en 2011, contre 15,8 % un an auparavant.

Pour autant, et à la différence de ce qui se constate sur l'ensemble des ménages, la part des ménages détenant des crédits qui estiment que, compte tenu de leur budget, « c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires » recule encore légèrement pour s'établir à 13,7 % fin 2011 (contre 13,9 % fin 2010). Même si le repli peut paraître modeste, il prend tout son sens lorsqu'on le compare à la réaction qui fut celle de ces ménages détenant des crédits lors du déclenchement de la crise de 2008 : la part de ceux qui estiment que « c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires » s'était alors accrue rapidement, passant de 15 % fin 2007 à 16 % fin 2008.

Des charges de remboursement qui restent supportables

Dès la fin de l'année 2009, l'appréciation que les ménages avec crédit(s) portent sur leur situation financière et budgétaire ne se dégradait déjà plus et commençait même à lentement s'améliorer. Mais aucune évolution favorable (ni détérioration nouvelle, d'ailleurs) n'était encore perceptible dans l'appréciation que ces ménages portent sur leurs charges de remboursement. C'était plutôt la stabilité qui prévalait.

En 2010, en revanche, l'allègement du poids des charges de remboursement a été rendu possible, après deux années de moindre recours au crédit, par la décrue des taux d'intérêt et les dispositions que les établissements de crédit ont prises afin de traiter les situations individuelles les plus préoccupantes. Ainsi, fin 2010, 52,1 % des ménages avec crédit(s) estimaient que leurs charges de remboursement étaient supportables ou très supportables, donc à peu près le même pourcentage qu'en 2005 ou en 2006.

Avec la détérioration de la perception de la situation budgétaire et financière des ménages détenant des crédits qui a accompagné le déclenchement de la crise de la dette souveraine, l'appréciation portée sur le poids des charges de remboursement s'est détériorée : fin 2011, 14,3 % d'entre eux estimaient que leurs charges étaient trop ou beaucoup trop élevées, contre 13,8 % fin 2010. Dans le même temps, bien sûr, 49,5 % estimaient que ces charges de remboursement étaient supportables ou très supportables, en recul de 2,6 points sur un an.

Cette dégradation reste cependant contenue, au regard des évolutions budgétaires et financières constatées. Ainsi, fin 2011, 85,7 % des ménages détenant des crédits estimaient que leurs charges de remboursement étaient supportables. Il est vrai qu'en 2011 les conditions de crédit ne se sont guère dégradées : les taux des crédits n'ont que faiblement progressé et l'allongement des durées des crédits immobiliers observé sur tout le premier semestre de l'année est venu en compenser les conséquences. Ainsi, la perception des ménages qui recourent au crédit ne s'est pas dégradée du fait du recours au crédit ou des conditions de crédit qui leur sont faites, mais en réponse à la détérioration de l'environnement général constatée en 2011.

Et des ménages maintenant très prudents

Lorsqu'en 2008, les ménages avaient pleinement intégré les conséquences que la crise financière et économique internationale allait faire peser sur eux, ils avaient nettement révisé

à la baisse leurs projets de recours au crédit. Ainsi en 2008, 4,8 % des ménages déclaraient avoir l'intention de souscrire un crédit immobilier dans les six premiers mois de 2009 (soit le niveau observé en 1997, lorsque encore marqués par la crise immobilière qui s'achevait, ces candidats au crédit immobilier affichaient de la prudence), contre une proportion de 5,8 % à l'enquête de fin 2007 (et 4,9 % pour celle de fin 2006). Les intentions concernant la souscription de nouveaux crédits à la consommation avaient alors aussi été revues à la baisse : 4,6 % en 2008, contre 5,1% en 2007 (et 4,5 % en 2006).

Les améliorations régulières des conditions faites au crédit immobilier par les établissements de crédit (niveau des taux, durées des prêts accordés, ...) et le dynamisme de l'offre de crédit qui ne s'est pas démenti durant une grande partie de l'année 2009 avaient alors convaincu les ménages que la période était redevenue propice. Fin 2009, 5,6 % des ménages déclaraient ainsi avoir l'intention de souscrire un crédit immobilier dans les six premiers mois de 2010, contre 4,8 % fin 2008. Le redressement était remarquable, laissant présager un relèvement d'activité sensible sur les marchés immobiliers à usage d'habitation en 2010 : et cela s'est bien vérifié dans les faits.

Mais à partir de l'été 2010, les informations les plus contradictoires sont venues brouiller la lisibilité de l'avenir que les candidats à la réalisation d'un projet immobilier peuvent avoir : annonces répétées d'un nouveau blocage des marchés, prédictions d'un prochain recul des prix de l'immobilier, ... Cette montée des incertitudes et un moral qui ne s'améliorait guère ont alors été à l'origine de la prudence des ménages : et de l'atonie de leurs intentions en matière de souscription de nouveaux crédits immobiliers.

Cette prudence s'est exprimée dans un contexte très particulier. Les annonces publiques sont venues perturber les anticipations des ménages qui envisageaient de réaliser des projets immobiliers : les secundo accédants qui en avaient la possibilité ont réalisé par anticipation leur projet afin de conserver le bénéfice du crédit d'impôt au titre des intérêts d'emprunt amené à disparaître avec la mise en place du PTZ+ au début de l'année 2011 ; alors que les investisseurs ont aussi eu tout avantage à réaliser par anticipation leurs achats, les avantages fiscaux du dispositif « Scellier » étant revus à la baisse à compter du 1^{er} janvier 2011.

Une part non négligeable de la demande réalisée par anticipation sur les derniers mois de 2010 n'avait donc plus de raison de se réaliser durant les premiers mois de 2011. Aussi, en novembre 2010, les ménages n'étaient plus que 4,8 % à envisager la souscription de crédits immobiliers durant les six premiers mois de 2011.

Cette prudence des ménages se retrouvaient aussi dans leurs intentions de souscription de nouveaux crédits à la consommation pour 2011 : pas vraiment rassurés sur les perspectives économiques de l'année 2011, les ménages avaient révisé à la baisse leurs intentions (4,1 % fin 2010, contre 4,4% fin 2009 et 4,6 % fin 2008).

Les intentions des ménages concernant la souscription future de nouveaux crédits durant les six premiers mois de 2012 sont encore plus basses qu'en 2011 : jamais depuis sa création, l'Observatoire n'avait eu à connaître une aussi grande prudence de la part des ménages. Les ménages ne sont plus que 4,0 % à envisager la souscription de nouveaux crédits immobiliers et 3,6 % à envisager la souscription de nouveaux crédits à la consommation : c'est d'un repli de la demande sans précédent dont il s'agit et depuis 2007, les intentions de souscription ont reculé de l'ordre de 30 %.

Qu'il s'agisse de crédits immobiliers ou de crédits à la consommation, la dégradation de l'horizon prévisionnel des ménages associée à l'ouverture de la crise de la dette est évidente : les ménages ont révisé tous leurs projets à la baisse. L'ampleur de la révision est bien sûr comparable à celle qui avait déjà été observée lors du déclenchement de la crise économique et financière, en 2008. Mais comme la demande ne s'était pas nettement reconstituée, les perspectives ne sont pas très bonnes.

D'autant, si on se limite aux seuls crédits immobiliers, que de nouvelles annonces publiques sont venues déstabiliser les projets des ménages : la quasi suppression du PTZ+ dans l'ancien et sa restriction dans le neuf pèsent sur une part importante des candidats à l'accession à la propriété. Alors que les nouveaux « coups de rabot » portés au dispositif « Scellier » vont dissuader une partie des investisseurs.

Rarement, depuis la mise en place de l'Observatoire des Crédits aux Ménages, on aura connu un contexte aussi peu favorable au crédit immobilier.

En guise de conclusion

Au-delà des transformations de l'environnement des ménages et des modifications de leurs habitudes de consommation, le recours au crédit reste avant tout un élément décisif de réalisation des projets, tant immobiliers que de consommation. Et pour la plupart des ménages qui recourent au crédit, les évolutions constatées durant les dernières années montrent que les utilisations sont plus raisonnées, même en situation de crise économique majeure : cela s'était déjà observé pour les crédits immobiliers durant les années 90, avec une meilleure préparation des projets, avec la montée de l'apport personnel ... et au total, avec la forte diminution de la sinistralité. C'est maintenant ce qui se constate pour les crédits à la consommation, avec le recentrage de leur usage afin de financer, pour l'essentiel, la réalisation de projets patrimoniaux et d'amélioration de leur cadre de vie.

Néanmoins, avec le déclenchement de la crise de la dette souveraine, les ménages sont maintenant confrontés à un nouveau choc d'une ampleur au moins comparable à celui de la crise économique et financière qui s'était ouverte en 2008. De ce fait, pour l'avenir, ils révisent leurs projets immobiliers et de consommation. Et ils envisagent de limiter leurs recours à de nouveaux crédits.

La dégradation récente de l'appréciation qu'ils portent sur leur situation financière et budgétaire vient en outre altérer leur rapport aux charges de remboursement des crédits contractés. Sans que les conditions de crédit ne se soient détériorées, le poids ressenti et exprimé des charges semble en effet s'alourdir. Pour autant, la situation financière et budgétaire des ménages qui détiennent des crédits s'est moins dégradée que celle des autres ménages. Ainsi, rien dans les évolutions observées ne semble pour le moment préoccupant. D'ailleurs la part des ménages qui estiment que ces charges de remboursement sont supportables reste élevée : à 85,7 %, donc au niveau annuel moyen constaté depuis le début des années 2000.

Annexe statistique

Les principaux tableaux récapitulatifs de l'OCM

Tableau 1 : La diffusion des crédits parmi les ménages (Source : OCM)

<i>Taux de détention des crédits par les ménages (en %)</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ensemble des ménages avec crédits	52,9	51,3	49,7	50,2	52,6	50,9	52,0	52,6	50,8	49,5	49,4
dont ménages ne détenant...											
... que des crédits immobiliers	17,5	17,2	16,5	17,2	18,1	18,3	18,8	18,8	19,1	19,4	19,2
... des crédits immobiliers et des crédits à la consommation	11,6	12,0	12,0	11,9	12,4	11,9	11,8	12,5	11,7	11,1	11,8
... que des crédits à la consommation	23,8	22,1	21,2	21,1	22,1	20,7	21,4	21,3	20,0	19,0	18,4
dont accédants à la propriété	22,3	22,4	21,8	22,4	22,9	22,9	23,0	23,5	23,2	23,2	23,3
Fréquence d'utilisation du découvert bancaire	24,1	22,8	23,4	24,5	24,4	24,4	24,1	24,6	25,1	24,4	25,4

Tableau 2 : Les réseaux d'accès aux crédits à la consommation (Source : OCM)

<i>Taux de détention des crédits par les ménages (en %)</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ménages avec crédits à la consommation	35,4	34,1	33,2	33,0	34,5	32,6	33,2	33,8	31,7	30,1	30,2
... directement auprès du vendeur au moment de l'achat	6,3	5,3	5,8	7,1	6,9	6,6	7,0	7,2	7,4	6,8	6,6
... carte (magasin, grande surface ou organisme de crédit)	13,6	10,8	10,0	10,5	12,2	10,0	10,3	9,6	7,7	6,8	6,3
... auprès d'une banque, d'un organisme de crédit	21,5	17,6	17,5	20,7	21,0	21,0	21,4	21,5	20,4	19,7	20,4
... auprès d'autres organismes (caisses de retraite, mutuelles ..)	1,7	1,5	1,6	1,6	1,8	1,5	1,8	2,2	1,4	1,3	1,2
... auprès de la famille, des amis	1,3	1,0	0,8	1,3	1,5	1,4	1,4	1,5	1,4	1,3	1,5

Remarque : plusieurs réseaux d'accès aux crédits possibles

Tableau 3 : Les raisons de l'usage des crédits à la consommation (Source : OCM)

<i>Taux de détention des crédits par les ménages (en %)</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ménages avec crédits à la consommation	35,4	34,1	33,2	33,0	34,5	32,6	33,2	33,8	31,7	30,1	30,2
Pour acheter											
...un bien d'équipement de la maison (télé, électroménager ..)	13,0	11,0		9,8		9,6	10,0		7,4	7,0	6,3
...une automobile, une moto	18,6	18,3		18,7		18,1	18,5		18,2	17,7	18,1
...un équipement de loisirs (bateau, skis, caravane ..)	0,5	0,4		0,5		0,5	0,6		0,5	0,5	0,5
...un produit financier (actions, SICAV, ..)	0,2	0,1		0,1		0,1	0,3		0,1	0,1	0,1
...un autre bien non professionnel	2,2	1,9		1,8		1,9	1,9		1,5	1,5	1,7
Pour payer											
...des frais de santé	0,4	0,5		0,6		0,6	0,9		0,8	0,6	0,5
...les impôts	1,0	0,5		0,7		1,0	1,1		1,1	0,8	0,8
...une prime d'assurance	0,2	0,2		0,2		0,1	0,2		0,2	0,2	0,1
...des dépenses de loisirs, des vacances	1,7	1,2		1,3		1,1	1,2		1,0	0,8	0,9
...une facture d'un montant exceptionnel ou imprévu	4,1	3,8		3,6		3,6	4,3		2,6	2,6	2,6
...les dépenses de consommation courante	4,9	5,4		4,7		4,9	5,3		3,6	2,7	2,9
...des travaux d'amélioration de votre logement									3,7	4,1	4,3
...le réaménagement de vos crédits									1,9	1,8	1,9
...d'autres dépenses non professionnelles	4,0	3,9		3,8		3,6	3,6		2,5	2,2	2,4

Remarque : plusieurs raisons d'usage des crédits possibles

: non disponible (échantillon restreint ou question récente)

Tableau 4 : La situation financière et budgétaire des ménages avec crédits (Source : OCM)

<i>Répartition des ménages avec crédits (en %)</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
L'appréciation des ménages sur leur budget											
... nous sommes à l'aise	16,3	17,1	16,1	16,6	16,8	15,8	16,0	13,5	14,9	15,8	13,8
... ça va, sauf en cas de dépense importante imprévue	40,9	40,9	39,7	39,2	38,3	40,4	36,5	36,5	37,1	38,9	37,6
... c'est juste, mais il faut faire attention	30,4	30,5	32,1	31,5	31,8	30,4	32,5	34,0	33,0	31,4	34,9
... nous y arrivons difficilement	10,2	9,5	9,8	10,5	11,1	10,7	12,6	13,5	12,4	11,9	11,8
... nous ne pouvons y arriver qu'en ayant des dettes	2,2	2,0	2,3	2,3	2,0	2,7	2,4	2,5	2,6	2,0	1,9
La situation financière depuis 6 mois											
... nettement améliorée	4,2	3,9	3,2	2,7	2,1	2,7	2,6	2,0	1,7	1,5	1,7
... un peu améliorée	15,8	15,6	14,2	13,5	14,8	13,0	12,2	9,9	9,7	10,0	9,5
... stabilisée	52,9	50,8	47,6	49,2	46,3	51,4	44,7	39,4	45,3	48,1	42,8
... un peu dégradée	23,1	25,0	28,8	27,8	30,4	26,8	31,4	38,3	35,4	33,6	37,2
... nettement dégradée	4,0	4,7	6,2	6,8	6,4	6,0	9,1	10,4	7,9	6,8	8,8

Tableau 4bis : La situation financière et budgétaire de l'ensemble des ménages (Source : OCM)

<i>Répartition de l'ensemble des ménages (en %)</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
L'appréciation des ménages sur leur budget											
... nous sommes à l'aise	21,0	21,8	21,0	20,9	12,4	15,8	16,0	16,1	17,8	18,0	16,2
... ça va, sauf en cas de dépense importante imprévue	38,7	38,7	38,6	37,7	36,5	40,4	36,5	35,0	35,9	37,4	35,6
... c'est juste, mais il faut faire attention	30,5	29,5	30,3	30,3	34,5	30,4	32,5	34,8	32,9	31,2	34,2
... nous y arrivons difficilement	8,3	8,7	8,6	9,6	13,8	10,7	12,6	12,4	11,7	12,0	12,4
... nous ne pouvons y arriver qu'en ayant des dettes	1,5	1,3	1,5	1,5	2,8	2,7	2,4	1,7	1,7	1,4	1,6
La situation financière depuis 6 mois											
... nettement améliorée	3,9	3,3	3,1	2,5	2,3	2,7	2,6	1,8	1,7	1,5	1,4
... un peu améliorée	13,3	13,1	12,0	12,0	14,7	13,0	12,2	8,3	8,2	8,6	8,1
... stabilisée	56,2	54,1	50,6	51,4	43,6	51,4	44,7	41,1	47,5	49,5	44,1
... un peu dégradée	23,2	25,4	29,0	28,1	31,7	26,9	31,4	38,8	35,0	33,7	37,5
... nettement dégradée	3,4	4,1	5,4	6,1	7,7	6,0	9,1	10,0	7,6	6,7	8,9

Tableau 5 : L'appréciation des ménages avec crédits sur le poids de leurs charges de remboursement (Source : OCM)

<i>Répartition des ménages avec crédits (en %)</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Le montant des remboursements des crédits											
... beaucoup trop élevé	3,9	3,8	4,2	4,4	4,3	4,5	6,2	4,9	4,9	4,5	3,8
... trop élevé	9,0	9,2	8,1	9,4	9,8	9,3	11,7	10,5	10,7	9,3	10,5
... élevé mais supportable	28,0	28,7	30,2	31,2	34,5	33,3	33,3	33,7	33,9	34,1	36,2
... supportable	40,1	39,9	40,2	39,4	37,2	38,8	34,9	37,3	37,5	38,1	36,9
... très supportable	19,0	18,3	17,3	15,6	14,2	14,1	13,9	13,6	13,0	14,0	12,6

Tableau 6 : Les intentions des ménages pour l'avenir (Source : OCM)

<i>Part des ménages avec crédits (en %)</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Part des ménages avec crédits qui envisagent la souscription											
... à un crédit immobilier	5,6	5,5	5,9	6,0	6,6	5,0	5,8	4,9	5,7	5,0	4,1
... à un crédit à la consommation	7,4	6,9	6,1	6,5	7,2	6,5	7,5	6,4	6,1	6,0	5,0

Tableau 6bis : Les intentions des ménages pour l'avenir (Source : OCM)

<i>Part de l'ensemble des ménages (en %)</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Part de l'ensemble des ménages qui envisagent la souscription											
... à un crédit immobilier	5,0	4,9	5,3	5,5	6,0	4,9	5,8	4,8	5,6	4,8	4,0
... à un crédit à la consommation	5,3	5,0	6,1	4,6	4,8	4,5	5,1	4,6	4,4	4,1	3,6